



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE TRINITE (LA)

Hôtel de Ville

rue de l'Hôtel de Ville

06340 LA-TRINITE

Edité le 7 septembre 2022

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00238867		mardi 23 août 2022 à 12h03
Unité de gestion	1895	REGIE EAU D'AZUR	par : PRELEVEUR CARSO LUCAS BOUILLON
Installation	UDI 000093	RESEAU LA TRINITE	Type visite : D2
Point de surveillance	S 0000004187	RESEAU LA TRINITE 2-D2	
Localisation exacte		fontaine devant pharmacie	
Commune		TRINITE (LA)	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	28,0 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,10 mg(Cl2)/L					
Chlore total	0,12 mg(Cl2)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D2BAL Code SISE de l'analyse : 00238878 Référence laboratoire : LSE2208-16552

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélobimétrie NFU	<0,1 NFU				2,00	

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,004 µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,49 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	<10 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0001 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005 µg/L		0,10		
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	545 µS/cm			200,00	1100,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total µg/l	48 µg/L				200,00
Antimoine	<1 µg/L		5,00		
Cadmium	<1 µg/L		5,00		
Chrome total	<5 µg/L		50,00		
Cuivre	<0,010 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5 µg/L		20,00		
Plomb	<2 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,02 mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00238867)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité pour le paramètre température de l'eau (température trop élevée).

Pour le directeur général
et par délégation,
P/le délégué départemental des Alpes-Maritimes
L'ingénieur du génie sanitaire


Jérôme RAIBAUT

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).